

BULLETIN COMMUNAL

COLOMBIER 2024



MOTS DES ÉLUS



Mesdames, messieurs, chers administrés,

L'année 2023 se termine. Elle avait mal commencé, car le 27 décembre 2022 on nous avait volé le buste de Laurent Odouard. Un an après, presque jour pour jour, on a pu remettre la copie conforme avec l'aide de notre ami Philippe Guion. Par contre cette fois le buste est en plastique, donc les voleurs ne devraient plus être tentés. Merci à Philippe qui a offert gracieusement cette statue à la commune de Colombier. Quelle tristesse de voir le socle du monument vide.

Il y a aussi un an de cela, Karine, notre secrétaire prenait son poste à la mairie. Merci Karine pour ta disponibilité et ton sérieux, pour cette mission ô combien importante pour notre commune.

- L'année 2023 va être une année de gros travaux : notre station d'épuration. D'abord le démantèlement de l'ancienne en avril, et ensuite la réalisation d'une nouvelle avec filtre à roseaux d'une capacité équivalente à 160 habitants.
- Il y aura la réalisation de deux pistes forestières : le Lacat et la Brétière pour un linéaire de 1 km 300 environ, les deux confondus.
- Également un programme goudronnage vers les Bernes, ainsi que du bi-couche pour environ 600 m linéaires de voie communale du Prince et vers les auberges de Saint-Sabin. Pour terminer 340 m linéaires sur le chemin des Gauts avec la participation financière des deux familles concernées par cet ouvrage.
- Les aménagements du terrain de loisirs seront quant à eux terminés. Cela permettra de passer d'agréables moments de convivialité.
- Nous avons dans nos projets l'intention d'acheter un lopin de terre devant l'Escale du Pilat pour en faire un parking.

Je remercie Éric, notre employé, Catherine pour les aides de secrétariat, Myriam la directrice de l'école pour son engagement, Muriel pour tous les articles du *Réveil*, les associations qui animent le village et toutes les personnes qui se sont investies ces dernières années : je pense entre autres aux membres du club des aînés, et j'en profite pour inviter les personnes qui comme moi ont l'âge de la retraite à venir nous rejoindre et créer peut-être de nouvelles activités simples mais combien importantes pour le bien-être de tout le monde.

Merci à l'équipe municipale pour vos engagements. Je rappelle cependant que nous sommes élus pour 6 ans et que notre première mission d'élus, c'est de servir notre population sans compter notre temps, de participer aux différentes réunions et de faire en sorte que tous les habitants des hameaux soient représentés, même les plus éloignés.

Je terminerai ma page d'écriture en remerciant tout le personnel administratif et les élus du Département, de la Région, de l'État, de la CCMP et du Parc du Pilat pour leur aide financière et administrative.

Je vous souhaite une bonne année 2024 à tous.

Merci à mes amis de la FNACA, du Souvenir Français, les infirmières, l'ADMR, la paroisse, la gendarmerie, les pompiers, les docteurs de Saint-Julien, le monde agricole.

Bonne santé, prenez soin de vous, de vos familles et continuez avec le même élan de solidarité.

Le maire, Jean-Paul VALLOT



Merci de la confiance que vous me témoignez à travers nos rencontres, nos échanges divers et vos messages de sympathie.

Mon rôle de 1^{er} adjoint est de seconder le maire qui a une mission de tous les instants : réunions multiples, échanges téléphoniques avec les artisans afin d'avancer sur les dossiers, permanences mairie et autres...

Je remercie Jean-Paul pour sa disponibilité et son engagement municipal.

Mes premiers contacts au sein de la CCMP (Communauté de Commune des Monts du Pilat) ont été principalement ceux du débutant qui écoute, car la multitude des organismes et des associations existantes demande du temps afin de s'imprégner de tout cela.

Je participe le plus possible à des réunions (conseils d'administration, assemblées générales), à des chantiers programmés ou de dernière minute, afin d'accompagner ou de représenter le maire et d'être au plus près des citoyens concernant la réalité du terrain.

Mais aussi de représenter la commune qui a son rôle au sein de la CCMP et dans d'autres domaines.

Le constat des divers élus rencontrés est que notre société est en mutation. Tant sur le plan personnel, associatif, professionnel, philosophique que relationnel.

Chaque élu a donc un rôle d'accompagnement et non d'abandon face à cette situation.

Notre mission est toujours d'œuvrer dans un but collectif et non personnel.

C'est pour cela que je prend à cœur cette mission, et je la mènerai jusqu'au terme du mandat.

Les divers projets municipaux avancent tranquillement mais sereinement afin de vous apporter le meilleur.

Je n'oublie pas Karine Chapuis et Éric Faverjon qui l'ont compris et mènent parfaitement leurs missions.

En effet, nous avons une fonction qui est ouverte aux critiques, aux excès de colère, et aux incompréhensions de la population, comme de plus en plus relaté dans l'actualité ; mais globalement tout se passe bien à Colombier.

Encore merci et au plaisir de se rencontrer, ici où ailleurs !!!

Bon 2024.

Le premier adjoint, Gilles GALLEY

INFOS UTILES

MAIRIE

04 77 51 54 23 / mairie@colombier42.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi > 9h-12h & Vendredi > 14h-17h

Permanences du maire

Mercredi > 10h-12h & Vendredi > 14h-17h

Site internet :

<http://colombier-pilat.e-monsite.com>

SECRÉTAIRE : Karine Chapuis

MAIRE :

Jean Paul Vallot

06 20 91 61 74 / vallot.jp@gmail.com

ADJOINTS :

Gilles Galley

06 58 51 71 82 / mugil@orange.fr

Jérôme Gache

06 72 31 13 73 / jeromegache@laposte.net

AGENT TECHNIQUE :

Éric Faverjon

07 57 76 58 17 / eric.faverjon@nordnet.fr

SOMMAIRE

Mot des élus	2
Infos utiles	3
Côté déchets	4
Infos pratiques	5
Urbanisme / presse	6
État civil	7
Santé	8
Commerces / interview	9
Travaux communaux	10,11
Budget	12
Parc du Pilat / Pas à pas	13
École	14
APEL / OGE	15
Club des aînés	16
Pétanque / chasse	17
Acteurs locaux	18
Réjouissances 2023	19
Festivités 2024	20

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs résidents (chauffage compris) :

* 300 € pour le week-end

* 200 € pour la journée

* 110 € la 1/2 journée

Tarifs non-résidents (chauffage compris) :

* 400 € pour le week-end

* 300 € pour la journée

* 210 € la 1/2 journée

Caution : 500 € dans les 2 cas

TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS DE LOISIR ET BUVETTE

Résidents : 80 €

Autres : 100 €

CABINETS INFIRMIERS

Saint-Julien-Molin-Molette :

Emilie Varlette : 06 77 67 34 77

Valérie Gradi : 06 30 53 79 31

Anne Duplat : 06 07 61 79 50

Bourg-Argental : 04 77 39 64 16 / 2 rue du Poisor

csi.bourg.argental@orange.fr

ADMR - SERVICES À LA PERSONNE

04 77 39 79 51

msles3vallees@fed42.admr.org

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU NOHARET

Située à 2 km de Bourg Argental, sur la route de Saint-Sauveur-en-Rue

Lundi et vendredi: 13h30 - 17h / Mercredi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

(Du 1^{er} mai au 30 octobre la déchetterie reste ouverte jusqu'à 18h00)

Pour contacter le gardien de la déchetterie, composer le 04 77 35 69 64

LIGNE L 12

Colombier est desservi par la ligne de car Bourg Argental / Saint-Étienne – Bellevue.

Le tarif est de 2 €.

On trouvera les horaires complets de la ligne en mairie, sur les poteaux installés aux arrêts, ou sur Internet <https://www.laregionvous transporte.fr/communes/colombier-0>

DU CHANGEMENT À VENIR CÔTÉ DÉCHETS !

Pour notre commune, l'arrivée des nouvelles colonnes (aériennes ou partiellement enterrées) est prévue en juillet 2024, en 5 points :

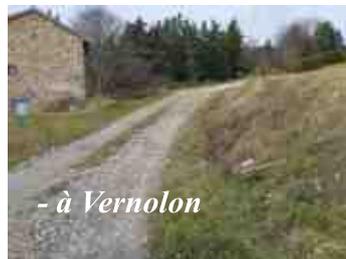
En 2024, des modifications vont intervenir dans la collecte des déchets.

Les bacs gris à couvercle vert (pour les ordures ménagères) et à couvercle jaune (pour les papiers et emballages recyclables) vont progressivement disparaître.

Ils seront remplacés par des colonnes d'apport volontaire, collectées en camion grue.

Ces modifications ont été décidées par le SICTOM Velay Pilat, en charge de la collecte des déchets sur notre commune, afin de maîtriser les coûts. En effet, les charges du service augmentent fortement depuis quelques années (carburant, exigences environnementales sur les véhicules...), ce qui a contraint le SICTOM à mettre en œuvre ces changements, afin de limiter l'inflation des dépenses.

Le déploiement de ce nouveau dispositif de collecte va permettre de baisser la consommation de carburant, améliorer l'esthétique des points de collecte, améliorer la qualité de travail des agents (moins de pénibilité), faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (trappe basse), et limiter les risques de débordements et d'envols grâce à l'augmentation des capacités de stockage.



Le camion de collecte doit rester sur les routes départementales mais ne doit pas empiéter sur la chaussée lors du chargement, ce qui limite les possibilités d'autres emplacements (par exemple route de Graix en sortie de Colombier).

L'ANNÉE 2024 EST AUSSI LE COMMENCEMENT DU DÉPLOIEMENT GÉNÉRALISÉ DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS.

Chaque habitant est invité à trier ses déchets de cuisine afin de ne plus les jeter avec les ordures ménagères.

Les biodéchets de la cuisine, ainsi que les déchets du jardin (tonte, feuilles) doivent être compostés :

- dans son jardin en tas ou dans un bac dédié (composteur)
- dans un point de compostage partagé (**un point sera installé dans le village à proximité de la mairie**)

Les déchets de cuisine peuvent également être donnés aux animaux (poules, cochons...).



POUZZOLANE



En complément du traitement des routes à la pouzzolane, la mairie peut en fournir aux particuliers afin qu'ils puissent en mettre sur de petites distances.

Des containers peuvent être installés comme c'est déjà le cas à Martinol, dans la montée de Saint-Sabin au Mas de Cheval et chemin des Mélézes. Les particuliers peuvent aussi se servir eux-mêmes à l'un des deux dépôts communaux (le Roure, et route de la Loge après la Brétière) : se renseigner en mairie.

NETTOYAGE DE LA RUE PRINCIPALE

Le premier lundi de chaque mois, à la demande de monsieur le maire, la carrière Delmonico Dorel fera passer une balayeuse dans le centre de Colombier.

Il faudra éviter de se garer le long de la route le matin, pour ne pas gêner le travail du véhicule.

LOI MONTAGNE

Équipements désormais obligatoires dans la commune de Colombier:

Du 1^{er} novembre au 31 mars, les véhicules devront **soit détenir dans leur coffre des chaînes à neige** (métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices, **soit être équipés de quatre pneus « hiver »**. Les pneus hiver, au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation « 3PMSF » (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du « symbole alpin » et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ».

Jusqu'au 1^{er} novembre 2024, les pneus neige uniquement marqués « M+S » seront tolérés. Les pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) n'ont pas de définition réglementaire : pour être considérés comme pneus hiver, il faut qu'ils soient estampillés « 3PMSF », ou au minimum « M+S » pour la période transitoire des 3 premières années d'application de la nouvelle réglementation.

Les véhicules portant des pneus à clous sont exonérés des obligations d'équipement.



DIVAGATION DES CHIENS

Il est interdit de laisser divaguer les chiens par arrêté du maire du 23/11/96 : les chiens doivent être attachés ou enfermés quand ils ne sont pas sous la surveillance de leur maître.

Les propriétaires contrevenants pourront être poursuivis conformément à la loi.

LES FEUX À L'AIR LIBRE SONT INTERDITS

Heureusement, les feux des particuliers sont en nette régression, et la municipalité vous encourage à poursuivre vos efforts pour trouver d'autres solutions que le brûlage des végétaux.

C'est une pratique polluante, cause d'incendies, qui peut être avantageusement remplacée par le compostage des déchets, ou par leur transport en déchetterie : brûler 50 kg de végétaux pollue autant que faire 13 000 km avec un véhicule diesel récent !

Une contravention de 450 € peut être appliquée aux contrevenants.



RAMASSAGE DES POUBELLES

Les poubelles vertes sont ramassées le mardi, et les poubelles jaunes le mercredi tous les quinze jours.

Le verre n'est pas admis dans les poubelles, il doit être déposé dans le container situé sur la place derrière la mairie. Les encombrants doivent être transportés en déchetterie : ils sont refusés par le ramassage et laissés sur place.

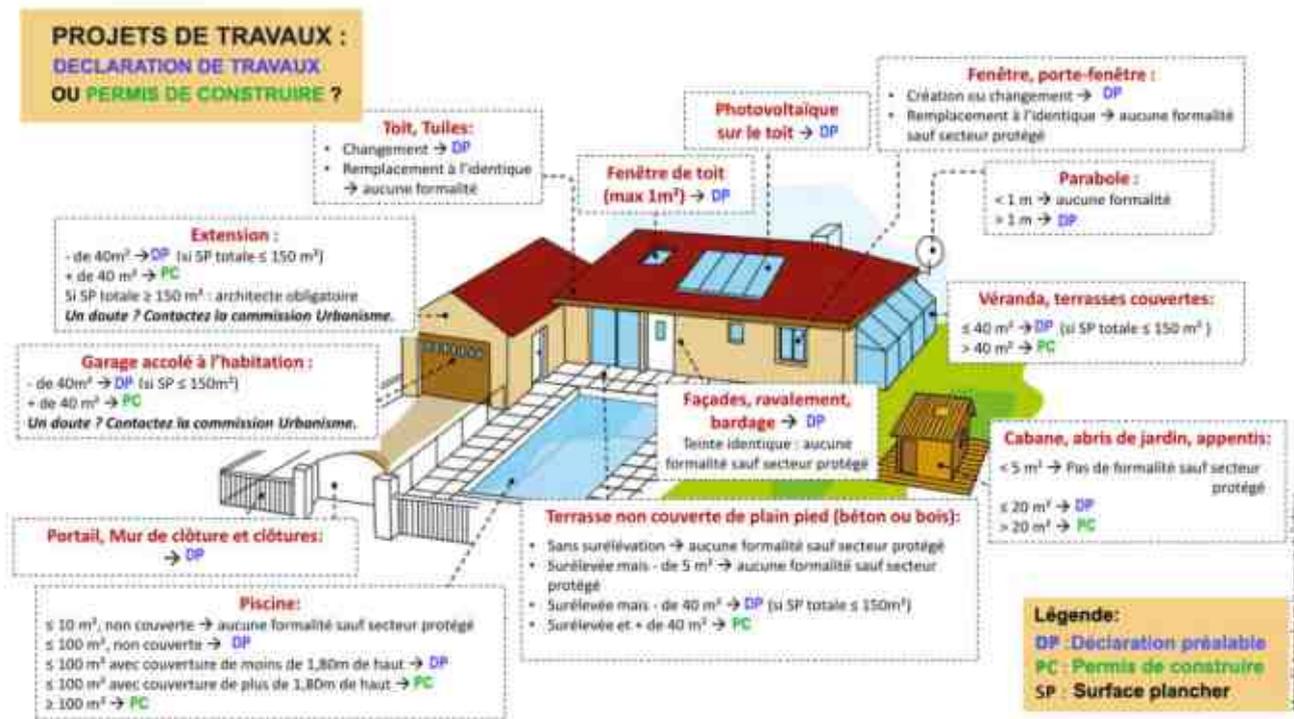
DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées par voie électronique à l'adresse urbanisme@colombier42.fr. Le dépôt des dossiers papier reste possible au guichet de la mairie.



Architectes conseil du parc du pilat

Pour des questions relatives à l'architecture, le conseil se fait exclusivement sur RDV au 04 74 87 52 01. Il a lieu sur place ou bien lors d'une des permanences mensuelles sur le territoire.



PRESSE

3 ans déjà que je chemine à vos côtés à travers les pages du *Réveil* pour parler de notre beau Pilat en prenant toujours le même plaisir à faire parler de Colombier et de ses croquants.

J'ai connu un passage difficile suite au départ de Julien Gardon, le journaliste qui m'était attiré mais grâce à votre soutien, et sous conditions avec le journal, je suis de nouveau bien motivée pour porter haut les couleurs du village et je vous remercie de votre confiance et de vos encouragements !

Je reste à votre disposition pour faire paraître des informations dans la presse locale en m'adressant vos demandes par mail : mugil@orange.fr ou par Whatsapp uniquement au 06 04 48 57 72.

Il faut savoir que je suis contactée par le journal chaque mercredi pour une parution la semaine suivante. Merci de m'avertir au plus tôt en amont, pour être certains que vos brèves d'annonce d'évènements soient publiées à temps. (Ex : avant le mercredi 17/01 pour une parution le mercredi 24/01) »

Après parution, ces articles peuvent aussi être consultés sur le site internet de Colombier, à la rubrique « revue de presse » : < <http://colombier-pilat.e-monsite.com/> >

Muriel Galley



Suivez l'actualité
de la commune

L'APPLI 100%
GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITE

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE



Willy
MOUTON
né le 1/05/2023

MARIAGES



Janabelle Grondin & Loïc Lesage
mariés le 20/05/2023



Maïté Pradel & Myriam Barakat
mariées le 29/07/2023

DÉCÈS

Joséphine Martel, le 14 mai 2023

Georges Béguet, le 10 juillet 2023

Margaux Chomat, le 27 juillet 2023

Suzanne Matrat, le 27 decembre 2023

CENTRE DE SANTÉ DE BOURG ARGENTAL

Être bénévole dans l'Association du Centre de Santé : une démarche participative de santé publique de près de 50 ans !

Tous les jours de la semaine, qu'ils soient fériés ou pas, nous pouvons voir circuler, sur nos routes de campagnes ou dans les rues de nos villages, les voitures du Centre de Santé et Service de Soins Infirmiers à Domicile. Elles ne sont pas identifiées mais les personnes qui ont recours aux infirmier(e)s et aux aides-soignantes les attendent avec plus ou moins d'impatience.

Même si ce n'est plus en 2CV, le nombre de kilomètres parcourus chaque année par les soignants est considérable. Être sur le terrain, aller à domicile, c'est faire partie intégrante de la vie du territoire. Si nos services existent depuis de nombreuses années, c'est à l'origine une volonté des habitants inquiets de voir partir les religieuses qui étaient en charge des soins à l'époque.

Un groupe rassemblant des gens de chaque village s'est formé pour créer une association et employer des professionnel(le)s afin d'assurer l'avenir des soins dans nos communes.

L'association en collaboration avec les salariés assure une gestion privée non lucrative soucieuse de l'intérêt général. Malgré certaines difficultés structurelles, les acteurs du centre restent mobilisés sur une éthique humaniste qui vise à l'efficacité, dans le cadre de la charte qui nous a été soumise par notre fédération. Aujourd'hui, l'aventure associative se poursuit après maintes évolutions des métiers d'infirmier et d'aide-soignant, des déménagements, des échanges avec les partenaires, toujours de nouveaux projets pour répondre aux défis de demain, ... tout ce qui fait la richesse de l'action collective...

Car aujourd'hui encore, la santé reste l'affaire de tous et pas seulement celle des professionnels.

Le Centre de Santé couvre 65 % des soins effectués sur son secteur qui correspond à l'ancien canton de Bourg-Argental. Y être bénévole, c'est participer au maintien de professionnels de soins chez nous dans la mesure de ses compétences, c'est partager leurs soucis et leurs satisfactions, c'est faire partie de l'histoire d'une épopée humaine...

Pour l'association, Agnès COURBON



POUR TOUS, TOUTE LA VIE, PARTOUT

Le service d'aide à domicile est géré par l'association locale ADMR LES TROIS VALLÉES, association loi 1901.

Elle est adhérente à la fédération départementale de la Loire qui compte 57 associations, et à l'union nationale ADMR.

Elle exerce son activité sur le territoire suivant : Bourg-Argental, Burdignes, Saint-Sauveur-en-Rue, Thélis-la-Combe, La Versanne, Colombier, Graix, Saint-Julien-Molin-Molette.

Les services de l'association s'adressent aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles pour leur apporter aide et soutien.

L'association gère d'autres services : téléassistance (réseau FILIEN), qualité de vie (ménage exclusivement), garde d'enfants, animation.

L'association est administrée par un conseil d'administration composé d'un premier collège constitué d'administrateurs bénévoles élus par les adhérents et d'un deuxième collège d'administrateurs salariés élus par le personnel d'intervention.

Chaque bénévole a son rôle propre de référent soit auprès des personnes âgées ou handicapées, auprès des familles, du réseau FILIEN, des ressources humaines, animation, trésorerie, secrétariat.

LES TROIS VALLÉES ont actuellement 23 salariées dont deux assistantes techniques et 2 TISF (Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale). La fédération départementale met à la disposition du secteur du Pilat sud (Saint-Genest-Malifaux, Bourg-Argental, Pélussin, Saint-Pierre-de-Bœuf) une accompagnante de proximité (Gladys Romeira) qui fait le lien entre la fédération et les bénévoles pour les accompagner dans le fonctionnement de chaque association.

Le service d'aide à domicile LES TROIS VALLÉES dispose d'une « Maison des services » située

16 avenue de la Résistance, 42220 Bourg-Argental

L'accueil téléphonique et du public se fait le matin, de 08 h 30 à 12 h du lundi au vendredi.

Au 04 77 39 79 51 un répondeur enregistre les messages en dehors de l'accueil et les assistantes techniques reprennent contact avec les personnes en demande de enseignements.

Par mail : msles3vallees@fede42.admr.fr



« LA ROULOTTE DES SAVEURS »

passé chaque semaine à Colombier,
le mercredi aux alentours de 16 h 30 - 17 h 30.
Elle monte jusqu'à Girodet et se signale en klaxonnant.
Possibilité de livraison.
Tél. : 06 14 25 69 45

Le Fromage de Thélis

F. Berne de « Savary » vend ses
fromages le dimanche entre 10 h 30
et midi sur la place de la mairie.
Tél. : 06 08 71 04 80

INTERVIEW D'UNE CROQUANTE EN SERVICE CIVIQUE

Chloé Martin est interrogée
par Viviane Rouchouze

Chloé, quel est ton âge et ton niveau d'étude?

J'ai 20 ans, je suis
titulaire d'un bac
+2 en économie
sociale et familiale



Comment as-tu connu l'existence du service civique?

Mon école m'en a parlé et j'ai des
connaissances qui en ont fait un,
alors je me suis dit : pourquoi pas
moi ?

Qu'est ce qui t'a motivé à vouloir remplir une telle mission?

Suite à un refus au concours pour
passer en 3^e année et poursuivre
mes études, j'ai eu devant moi une
année « à vide », je me suis alors
inscrite sur le site du service
civique afin de remplir une mission
et c'est alors que je suis tombé sur
la recherche d'une candidature
pour l'école de Colombier. Une
aubaine pour moi habitante du
village, j'allais pouvoir me rendre
utile à la société, gagner un petit
salaire, et rendre service à l'école.

Qu'elle est ta fonction à l'école ?

Je fais un peu comme une ATSEM
(Agent territorial spécialisé en
école maternelle), j'assure
l'entretien des locaux, la
surveillance de la cantine, l'aide
aux repas, surveillance de la
récréation, l'aide aux ateliers
préparés et menés par la
directrice...

Comment vis-tu ton engagement ?

De base, mes études ne sont pas axées sur cet engagement, mais pour moi ça représente une belle expérience. J'ai découvert le milieu infantile, j'ai appris à m'armer de patience, et j'ai pris une certaine assurance et une autonomie en m'occupant des enfants. L'ambiance avec les autres membres du personnel est bonne et je me sens bien dans ce que je fais.

Est-ce que dans le futur tu encouragerais quelqu'un à s'inscrire au service civique, si oui pourquoi ?

Oui bien sûr, tout d'abord parce que la démarche pour postuler est facile, il faut avoir entre 16 et 25 ans, aucune formation ni expérience n'est requise, il y a plein de possibilité de postes dans des corps de métiers différents, ça n'est pas que réservé au milieu scolaire ou infantile, les horaires sont adaptables au cas par cas, et c'est toujours une expérience de plus, un tremplin pour l'avenir.

Le service civique, on en parle ! Mais au juste qu'est-ce que c'est ?

Le service civique est souvent méconnu du public, mais c'est pourtant un engagement volontaire fort, qui valorise un parcours lors d'une recherche d'emploi ou de formation. Cette expérience, d'une durée de 6 mois à 1 an, permet aux candidats âgés de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap) d'accomplir une mission d'intérêt général. Solidarité, culture, loisirs, éducation, environnement, social, les milieux sont variés.

C'est l'occasion de vivre une expérience enrichissante, tant au niveau personnel que professionnel, d'aider le candidat à construire un projet d'avenir. Elle donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État et d'un complément (en nature ou en argent) versé par l'organisme d'accueil. Le volontaire bénéficie également d'une protection sociale complète.

Pour plus d'infos, aller sur le site :
<https://www.service-civique-gouv.fr>



TRAVAUX COMMUNAUX



PASSERELLE installée sur le combarot au niveau du gué de la piste de Goarnet



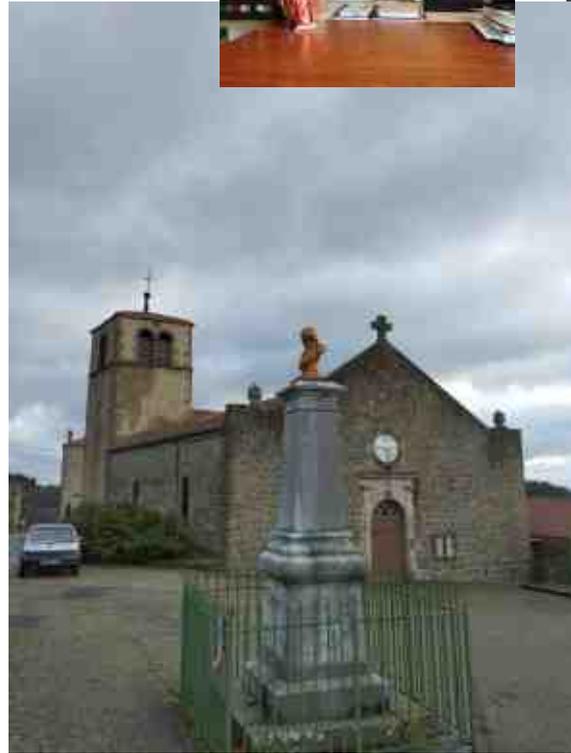
LE DÉBROUSSAILLAGE DES CHEMINS est assuré par la mairie, le Parc du Pilat, et aussi par des bénévoles

CURAGE de la réserve « incendie » de Girodet

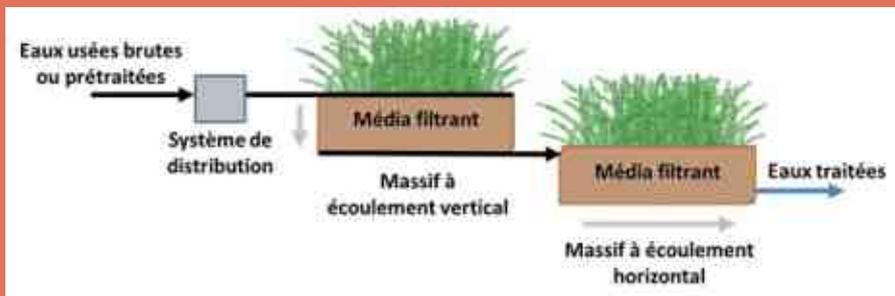


LAURENT ODOUARD

a retrouvé sa place sur sa colonne au centre du village grâce à Philippe Guion. Le buste a été réalisé par Laurent Vincent en photogrammétrie et impression 3D (designer : Geoffrey Eyraud) . Une miniature a aussi été fabriquée pour veiller sur la mairie.



STATION D'ÉPURATION



La station actuelle va être remplacée par un filtre à roseaux sur deux lits successifs. C'est l'entreprise Pereira de Talencieux qui a été retenue pour effectuer les travaux qui commenceront courant 2024.



le bâtiment du terrain de boules

est presque terminé, grâce à deux subventions de 10 600 € chacune, qui nous ont été attribuées par le Département et par la Région. Une place PMR a été aménagée. Des bâches amovibles ainsi que des vitrages en plexiglas et une porte permettront une utilisation des locaux par temps froid. Le crépissage intérieur et extérieur est imminent.



Travaux de canalisation des eaux pluviales, Chemin de l'école

L'eau pluviale qui s'écoulait sur le terrain bâti a été canalisée jusqu'au fossé en contrebas qui sera entretenu par la commune.



Une bâche déployée

BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement

Entretien voirie - Déneigement	13 666 €
Entretien bâtiments publics	1 520 €
Entretien outillage	688 €
Assurances	5 583 €
Maintenance informatique	2 971 €
Carburant	1 272 €
Téléphonie - Internet mairie	1 829 €
Contrats prestations services	770 €
Cotis. (SIEL, CDG, site internet, association des maires)	817 €
Energie-Electricité	3 691 €
Salaires - Indemnités élus - Charges sociales	71 791 €
Cotisation service incendie	7 180 €
Intérêts des emprunts	4 693 €
Instruction dossiers urbanisme	3 115 €
Amortissement THD42	2 190 €
Remboursement trop perçu CAF	61 €
Fournitures petit équipement	1 419 €
Subvention école OGEC	27 000 €
Fourniture de voirie	820 €
Contrat maintenance SIEL	1 351 €
Subv. aux assos (Souv. Français, école musique...)	5 917 €
Fêtes et cérémonies	2 494 €
Impression Bulletin communal	615 €
Frais d'affranchissement	148 €
Frais Carte Bancaire	12 €
Fournitures d'entretien	841 €
Fournitures administratives	455 €
Dotation de compensation CCMP	3 288 €
Scolarité publique	7 955 €
Taxe foncière	3 046 €
Entretien véhicule technique	77 €
Entretien Bois et forêt communale	651 €
Contribution à l'hectare	78 €
Location de matériel	725 €
Subvention vers budget chaufferie bois	3 000 €

Recettes de fonctionnement

Contributions directes	68 277 €
Dotation globale de fonctionnement	35 343 €
Dotation de solidarité rurale	34 783 €
Dotation élu local	4 762 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	29 025 €
Fond péréquation intercommunal	1 684 €
FCTVA	705 €
Dotations diverses	6 030 €
Loyers (apparts, terrain loisirs, salles des fêtes...)	44 131 €
Redevance occupation domaine public	1 114 €
Coupe de bois forêt communale + fermage	116 €

Dépenses d'investissement

Capital des emprunts	24 283 €
Défibrillateur	2 594 €
Aménagement Terrain de Loisirs et place PMR	25 718 €
THD 42 / Communauté de communes	2 190 €

Recettes d'investissement

Remboursement TVA (FCTVA)	3 185 €
Excédents de fonctionnement	61 295 €
Subvention Département défibrillateur	1 264 €
Amortissement THD42	2 190 €

BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

Dépenses d'exploitation

Entretien/réparations	2 586 €
Analyses d'eau	980 €
Aide technique MAGE et SATEP	500 €
Intérêts des emprunts	3 235 €
Dotations aux amortissements	31 649 €
Reversement redev. pollution/modernisation du réseau	5 178 €
Contrôles assainissements non collectifs	512 €

Recettes d'exploitation

Vente d'eau	34 648 €
Redevance assainissement collectif	4 573 €
FCTVA	259 €
Contrôles assainissements non collectifs	452 €
Participation frais de raccordement	1 000 €
Amortissement sub 2022	13 793 €

Dépenses d'investissement

Capital des emprunts	4 711 €
Achat compteurs eau	843 €
Réhabilitation station d'épuration	13 615 €

Recettes d'investissement

Remboursement TVA (FCTVA)	3 508 €
Amortissement travaux 2023	31 649 €

BUDGET CHAUFFERIE BOIS

Dépenses d'exploitation

Combustibles	4 218 €
Liaison internet/surveillance du réseau de chaleur	442 €
Loyer réseau de chaleur	10 482 €

Recettes d'exploitation

Vente de chaleur	9 449 €
Subvention du budget communal	3 000 €

LE PARC DU PILAT AFFIRME SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES HAIES

Près de 27 km de nouvelles haies ont été plantés dans le Pilat en 10 ans !

Pour les multiples services qu'elles rendent au Pilat, le Parc accompagne les agriculteurs pour reconstituer, entretenir et valoriser les haies.

Cette démarche vient d'être récompensée par la certification « Label Haie », et le Parc reconnu « Organisme collectif de gestion des haies ». 14 éleveurs du Haut-Pilat engagés sont ainsi certifiés depuis 2023.

Et d'autres volontaires vont désormais pouvoir en bénéficier sous cette forme collective.

Pour aller plus loin, le Parc a également signé « l'Appel de la haie » lancé au niveau national par l'AFAC-Agroforesterie qui a permis de doter notre pays d'un grand plan national pour les haies à 2030 avec 3 priorités, parfaitement en phase avec l'action du Parc : valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires, les protéger pour éviter qu'elles ne disparaissent, et reconstituer le bocage.

Planter, oui, mais aussi entretenir les haies déjà existantes

En France, les haies disparaissent trois fois plus vite qu'on ne les plante.

Les plantations requièrent beaucoup d'attention pour réussir et grandir, surtout les années séchantes. Si la plantation est très utile, d'autant plus qu'elle correspond à la demande de nombreux agriculteurs sensibles à l'évolution du climat, l'entretien des haies existantes est également essentiel pour pérenniser ses fonctions bénéfiques.

Réguler l'emprise des haies sur les parcelles, par exemple, se fait par un entretien latéral dont la fréquence doit être adaptée, avec un matériel ou les types de coupes bien choisis. Aussi peu évident que cela puisse paraître, une coupe au plus près du sol peut aussi permettre de rajeunir la haie et ainsi la pérenniser.

Une gestion réfléchie et attentive des haies est fondamentale pour qu'elles puissent atteindre un bon état écologique et ainsi contribuer à la performance économique et environnementale de l'exploitation agricole.

C'est un travail qui demande une très bonne technicité, pour lequel le Parc accompagne les agriculteurs.

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/agriculture/plantations-de-haies/>



ASSOCIATION « PAS À PAS »

L'association PAS À PAS, **Pôle Autour de la Santé, de l'Activité Physique Adaptée et du Sport**, est une association loi 1901, créée par et pour des personnes fragilisées, en collaboration avec une experte dans le domaine de l'APA et de l'éducation pour la santé : Florence ODIN, éducatrice en Activité Physique Adaptée (APA).

→ **une association orientée vers la santé et le OSER BOUGER**

L'objet de PAS A PAS, tel que défini dans les statuts, est de maintenir / améliorer l'état de santé et la qualité de vie des personnes, en agissant sur 3 déterminants de la santé : l'activité physique, la sédentarité et l'alimentation.

PAS À PAS aide, pas à pas, les personnes fragilisées par la maladie et/ou l'avancée en âge à développer leur pouvoir de bouger et d'agir, en vue de maintenir / améliorer leur qualité de vie et de vivre au mieux leur quotidien.

Public ciblé : personnes fragilisées par la maladie et/ou l'avancée en âge et leur entourage (touche principalement des séniors de + de 70 ans)

Actions proposées : entretien APA individuel réalisé par un éducateur APA ; aide à la connexion par téléphone et en visio.

Pratique : APA en visio, marches adaptées dans le parc du Pilat, yoga en visio, sophrologie, séances « santé » autour d'une thématique (alimentation, prévention des chutes...), un « défi marche ».

Si vous êtes intéressés pour un atelier « prévention des chutes », faites-le nous savoir ! N'hésitez pas à nous faire vos suggestions.

Email :

asso.pasapas42@gmail.com

Site :

<http://asso.pasapas.free.fr/>

Engagé pour vivre au mieux le quotidien



venez exprimer votre potentiel à bouger
avec vos spécificités et vos envies

4L Trophy



Une nouvelle année s'est ouverte aux élèves de l'école de Colombier dont l'effectif reste stable.

Morgane R. qui nous avait rejoint l'an dernier en service civique, a confirmé sa reconversion professionnelle et poursuit cette année sa formation en apprentissage au sein de l'école en tant qu'aide maternelle. Nous ont rejointes également, Chloé M. en service civique et Kaouthar C. en contrat aidé .



Après avoir voyagé dans l'espace avec Thomas Pesquet et la capsule spatiale, nous avons ensuite voyagé dans le temps avec la découverte d'un haut lieu du Moyen -Age, lors de notre classe découverte dans le Comtat Venaissin, à Avignon et L'Isle-sur Sorgue.

Nous avons ensuite mis en place notre mini **musée de la classe à l'ancienne** et découvert comment fonctionnait l'école au début du siècle dernier, en travaillant dans les mêmes conditions et en écrivant à la plume et à l'encre. Et nous continuerons cette année à découvrir de nouveaux horizons en suivant le **4L Trophy** dont nous suivons régulièrement déjà les préparatifs, et que nous accompagnerons avec les associations de la Croix Rouge et « Enfants du désert ». Nos « croquants en 4L » sont venus retrouver les bancs de l'école pour présenter leur projet aux élèves qui suivent le début de l'aventure avec beaucoup d' attention.

Les activités sportives continueront à jaloner notre année scolaire grâce aux kits sportifs de l'UGSEL ainsi que la fédération française de Handball et le CSA Rugby Annonéen, avec, pour notre dernier cycle de l'année, la natation à Bourg-Argental.

Toutes ces activités et découvertes exigent rigueur et règles de sécurité, que nous conforterons avec les sapeurs pompiers de Saint Julien. Ils viendront présenter leur activité aux enfants au printemps 2024, leur enseigneront **les gestes de premiers secours** et enfin leur permettront de venir découvrir la caserne et les équipements au début de l'été.

L'implication des croquants et croquantes dans la vie de l'école est toujours aussi importantes par leur participation aux différentes manifestations et actions, et les parents répondent toujours présents, dynamisant ainsi toutes les activités de leurs enfants en les accompagnant régulièrement.

En attendant la suite de nos découvertes sportives, culturelles et scolaires, nous préparons Noël avec le magnifique sapin réalisé par nos plus jeunes, pour souhaiter à tous une belle nouvelle année.

Myriam RICHARD – École Source du Pilat



L'effectif :

16 élèves ont rejoint les bancs de l'école en septembre 2023, après le départ au collège de Mathis Da Fonseca et Juliette Chavas. 10 familles dont 8 habitant à Colombier, 1 de Saint-Jacques d'Atticieux, et 1 de Saint-Julien Molin-Molette.

Le personnel :

Myriam Richard enseignante directrice, habitant Thélis-la-Combe, Morgane Rullière en contrat d'apprentissage habitant à Graix, Kaouthar Chtiti en contrat aidé habitant à Firminy, Chloé Martin en service civique habitant à Colombier

Les services :

Le tarif de la scolarité est de 25 €. Des temps de garderie sont proposés :
 - le matin de 7 h 45 à 8 h 15,
 - l'après-midi de 16 h 30 à 17 h 15, pour un tarif de 1 € 50 et de 17 h 15 à 18 h pour un tarif de 2 €

EN BREF :

L'OGEC a dû subir cette année l'inflation sur ses dépenses, comme bon nombre de particuliers et professionnels, ce qui a affaibli ses comptes. Il en ressort un déficit d'environ 5000 €.

Merci aux bénévoles, entre autres Christine Blachon et André Gache qui font partie du bureau depuis un bon nombre d'années et qui oeuvrent au bon fonctionnement de l'école. À Cyril Duclos qui assure la présidence. À la municipalité qui nous verse via l'APEL une subvention annuelle. À la SCI (société civile immobilière). À la carrière Delmonico Dorel. ET à tous les croquants et croquantes qui nous soutiennent.

Le bureau APEL/OGEC

Meilleurs vœux pour 2024 !

DES REPAS NÉGOCIÉS

Un accord a été trouvé avec l'ARCAD, notre fournisseur de repas pour la cantine. Suite à la hausse des matières premières, cet organisme nous infligeait une augmentation des tarifs, que nous n'aurions pas pu faire supporter par les familles. Après discussion, l'ARCAD a décidé de nous livrer les repas seulement les lundis et jeudi. Le lundi, nous recevons les repas du lundi et mardi ; et le jeudi, ceux du jeudi et vendredi. Suite à cette décision nous avons dû nous adapter en achetant un deuxième réfrigérateur d'occasion afin que les plats soient stockés convenablement au frais.

Cette nouvelle organisation a ainsi permis à notre prestataire de réduire ses coûts de livraison et à l'OGEC de ne pas subir de hausse prix. Chaque jour la cantine est appréciée par les enfants qui sont presque la majorité à déjeuner sur place.



Le Personnel



Le Bureau



Le club a repris ses rencontres le **9 janvier 2023**, à la salle des fêtes de Colombier. Les rencontres ont lieu le lundi de 14h à 18h, tous les 15 jours.

Le 6 février a eu lieu l'Assemblée Générale du Club avec 58 présents, 3 pouvoirs donc 61 votants. La cotisation annuelle reste fixée à 20 € pour 2024. À ce jour, 69 adhérents. La collégiale a présenté les différents rapports d'activités et le rapport financier, qui sont adoptés à l'unanimité.

Le 23 mai à Montbrison, a eu lieu la fête de l'amitié regroupant tous les clubs adhérents à *Génération Mouvement Loire* avec pour animation : concours de pétanque pour la qualification permettant de participer au National de Pétanque à Argelès-sur-Mer, un concours de belote en doublettes formées. Pour les autres, visite du Moulin des Massons le matin, et cinéma l'après-midi. Vingt-sept personnes du club ont participé à cette journée.

Le 16 juin, sortie du Club loisirs amitiés Colombier-Graix, en car, à « Festi'Roche » à Roche-La-Molière, festival de chants, danses et musiques du monde. Ce spectacle a été suivi d'un repas à l'Espace pétanque de Marllhes, 33 personnes du club ont participé à cette sortie.

Pause estivale du Club en juillet – août.

Le 4 septembre, reprise des rencontres du lundi.

Du 19 au 21 septembre, concours national de pétanque à Argelès-sur-Mer, organisé par *Génération Mouvement*. Une triplète féminine et deux triplètes masculines y ont participé. Tout le monde est revenu ravi du séjour.

Plusieurs séjours organisés par *Génération Mouvement Loire* ont permis à plusieurs de nos adhérents de vivre une semaine de vacances très agréable, **du 29 avril au 6 mai** dans le Lubéron ; et **du 23 au 30 septembre** ainsi que **du 14 au 21 octobre** au Périgord Noir en Dordogne.

Le 11 décembre, goûter de Noël : les adhérents du Club se sont retrouvés pour partager des bûches de Noël, papillotes, et clairette pour clôturer l'année 2023.

Les anniversaires des personnes nées en « 3 » ne sont pas oubliés, elles ont reçu une boîte de chocolats. Les personnes résidant en maison de retraite ont reçu également un présent.

*La date de la prochaine
assemblée générale
ordinaire du club sera
donnée par voie de presse.
Celles et ceux qui seront
désireux d'adhérer au club
seront les bienvenus, ainsi
que tout candidat pour le
conseil d'administration,
la forme collégiale actuelle
prenant fin à la prochaine
assemblée générale.*

*Bonne année 2024
à tous.*



SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

Bonjour à tous, la société de chasse de colombier compte 43 sociétaires pour la saison 2023/2024. A ce jour 16 lièvres, 14 chevreuils et 1 sanglier ont été prélevés. Le traditionnelle Ball-Trap à été un succès, notamment la soupe aux choux du dimanche matin, sans oublier la matinée saucisses et concours de belote du mois de mars ainsi que la soirée Beaujolais. L'année a été rythmée par différents travaux d'aménagements de postes de tirs, d'entretien de chemins et d'amélioration de la cabane. Une formation décennale a été suivie par de nombreux chasseurs. Ce fut le moment d'échanger avec le formateur de la fédération de chasse de l'évolution du règlement et de la sécurité à la



chasse notamment en battue. Le banquet annuel de la chasse aura lieu le samedi 6 avril. Nous vous rappelons que tous les propriétaires et résidents de la commune y sont conviés. Les chasseurs vous remercient de votre participation aux manifestations et vous souhaitent leurs meilleurs vœux.



AMICALE PÉTANQUE DE COLOMBIER

La matinée boudin du 3 décembre clôture la saison avec son éternel succès avec la présence des producteurs et commerçants locaux ravis.

Les festivités durant l'année 2023 :

Le concours de pétanque avec 76 doublettes et un chèque de 600 euros de la tombola versé au profit de « Neurons 63 ».

Le concours inter sociétaire du 10 juin.

La matinée saucisses du 14 mai.

Toute l'équipe présidée par Gérard Degraix s'active déjà pour préparer 2024 avec comme nouveautés un marché artisanal au printemps, et **l'anniversaire de l'Amicale** créée en 1984.

Pour fêter ses 40 ans, tous les membres du bureau au cours de ces années passées seront gracieusement invités pour le 7 septembre 2024.

Et bien sûr toutes les manifestations habituelles : pétanque, boudin...

La bienvenue à toutes les personnes de tout âge, expert ou novice à la pétanque, seul mot d'ordre : **simplicité et bonne humeur.**

RDV à l'AG le 10 mars à 10 h.

Le bureau souhaite à tous ses adhérents le meilleur pour 2024.

Amicalement



MANIFESTATIONS 2024

10 mars : Assemblée générale

5 avril : Ouverture des vendredis

12 mai : Matinée Saucisses

8 juin : Rencontre inter-sociétaire

15 août : Concours de pétanque

7 septembre : Anniversaire

« 40 ans de l'Amicale »

1 décembre : Matinée boudin

ACTEURS LOCAUX

GAEC du Vernolon
Éleveur caprin
04 77 51 58 40
06 29 58 40 55

Les chambres et tables d'hôtes du Vernolon
04 77 51 50 07

Ferme du Prince
Charcuterie fermière
04 77 51 52 45

Gache Motoculture
Maxime Gache
06 95 03 13 58

Gîte le Colombaret
6 personnes / 70m²
René Oriol
04 77 51 57 85
06 79 84 80 58

Gîte le Croquant
Cellard Mireille
06 30 15 54 36
04 77 51 56 16

Élec service
Gaël Mouton électricien
06 81 95 44 56

Bonnefoy André
Entreprise de travaux forestiers
06 87 74 80 46

Borne Sophie
L'instant Pilat
Massages / Spa
07 88 81 27 56

Charlotte Sabot
Ostéopathe à domicile
07 61 17 93 80
cabinet.charlottesabot@gmail.com

Accès Élévation
Monte-escaliers, élévateurs de personnes
06 16 64 25 44

Gîte l'Arrivée
De 4 à 15 personnes
Balandreau/Brunon
06 34 12 30 52
06 10 48 35 19

Atelier de Cuir
Réparation-création
vente chevaux poneys
07 82 84 75 35

Croix de Saint-Sabin
Restaurant, hébergement
spécialité : Chapeau du Pilat
04 77 51 50 34

Gîte la grange de Léobin
Le Sauzet

Gîte « Les Hirondelles »
6 personnes / 140 m²
J.P & Annie Vallot
06 20 91 61 74

Ferme Girodet
« Le Sauzet »
Vente caissettes veau-boeuf
04 77 51 54 38

Éric Delarre
Multi-Services
06 09 81 14 57
delarre.eric@gmail.com

Akhapilat
Thomas Mosnier
Accompagnateur montagne VTT
akhapilat.business.site
06 88 96 79 71

Delmonico Dorel
La pierre dans tous ses états
04 75 03 11 00

Lætitia Banos
Instant Photos
Studio, extérieur et domicile
06 24 81 50 72
instantphotos42@gmail.com

LES RÉJOISSANCES DE 2023 EN IMAGES !



Merci à René Oriol, auteur des photos.

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2024

Une « *soirée jeux* » ouverte à tous, avec repas partagé, est organisée le 2 février 2024 à partir de 19 heures à la salle des fêtes. Chacun peut apporter ses jeux préférés !

- 09/03 > Soirée dansante (Salle des Fêtes) organisé par l'OGEC
- 31/03 > Matinée Saucisse / Concours de belote AM (Salle des Fêtes) Société de chasse
- Mars / avril > Théâtre (date à définir)
- 06/04 > Banquet de la chasse (Salle des Fêtes)
- 12/05 > Matinée saucisse (Terrain loisirs) organisée par l'Amicale Pétanque
- 19/05 > Vide Grenier / Vente de plantes (Terrain loisirs) organisé par l'OGEC
- 25/05 > Marché nocturne (Terrain loisirs) organisé par l'Amicale Pétanque
- 08/06 > Concours pétanque inter-société (Terrain loisirs) organisé par l'Amicale Pétanque
- 06/07 > Fête d'été (Terrain loisirs)
- 15/08 > Concours de pétanque (Terrain loisirs) organisé par l'Amicale Pétanque
- 07/09 > 40 ans de l'Amicale Pétanque (Terrain loisirs) organisé l'Amicale Pétanque



les Classes en 3

photo Lætitia Banos

Le bulletin communal est réalisé par Éric Faverjon grâce à la contribution des associations locales et des administrations partenaires.